

DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA CPC

Pratiques exemplaires pour assurer la sécurité des données d'évaluation de la CPC

Aperçu

Ce document contient des conseils pour assurer la sécurité et la confidentialité des données d'évaluation de La compétence par conception (CPC). Il ne se veut aucunement normatif et fournit des informations sur le stockage des données d'évaluation de la CPC au sein des programmes et des établissements. Étant donné que chaque établissement a établi ses propres politiques sur la sécurité et la confidentialité des données, ces conseils peuvent être adaptés à chaque contexte de façon à préserver les principes des politiques en vigueur.

PRINCIPE : Veiller à ce que les données d'évaluation des résidents soient stockées et transmises de façon sécuritaire, en respectant les pratiques et les règlements normalisés de chaque établissement d'enseignement.

Qui peut avoir accès aux données?

- Seules les personnes qui en ont besoin pour exercer des tâches essentielles (p. ex., résidentes ou résidents, conseillères ou conseillers pédagogiques, membres des comités de compétence).
- Établissez des lignes directrices claires sur les niveaux d'accès selon le rôle.

Comment ces personnes peuvent-elles y avoir accès?

- L'accès aux données d'évaluation des résidents devrait exiger la saisie d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe uniques.

Qu'en est-il de la transmission des données?

- Elles ne doivent être transmises que par des voies de communication approuvées et protégées, et non sur des sites Web externes (p. ex., Dropbox) ou par courriel personnel.

Informez les résidents

- Les résidents doivent savoir qui a accès à leurs données d'évaluation. Établissez des politiques et des processus qui précisent quand et comment obtenir le consentement des résidents et des membres du corps professoral aux fins d'évaluation de programme ou de recherche dans les établissements et entre ces derniers.

CONSEIL : Uniformiser le mode de stockage des données d'évaluation de la CPC dans l'ensemble des programmes afin de faciliter la visualisation, la production de rapports et l'analyse des données aux fins de possibles initiatives d'amélioration de la qualité.